

# ANOM, Registres matricules militaires

cote : FR ANOM 2 RM 13 / Eldin Henri Charles / classe : 1879

Eldin

Nom : Eldin  
Prénoms : Henri Charles      Surnom :

N° de tirage dans le canton d :

Numéro matricule du recrutement : **#116**  
Classe de mobilisation : **1879**

**ÉTAT CIVIL**  
Né le 7 mars 1859 à Lezerville, canton d Oran, département d Oran (Antilles), résidant à Oran, canton d Oran, département d Oran, profession d Étudiant en Théologie, fils de François et de Marie Anne Hippick, domiciliés à Oran, canton d Oran, département d Oran

**SIGNALEMENT**  
Cheveux noirs, sourcils noirs, yeux bruns, front décoloré, nez extrême, bouche  moyenne, menton  rond, visage ovale.  
Taille : 1 m. 60 cent. Taille rectifiée : 1 m. cent.  
MARQUES PARTICULIÈRES : Scarification au bras gauche et une autre au menton, côté gauche.

Degré d'instruction : général (1) 3<sup>e</sup>, militaire (2) Non exercé.

**DÉCISION DU CONSEIL DE REVISION ET MOTIFS.**  
(Indiquer la nature des dispenses, sursis, etc.)  
Dispense d'être ecclésiastique.  
Compris dans la 1<sup>re</sup> partie de la liste du recrutement cantonal. (        portion).

**DÉTAIL DES SERVICES ET MUTATIONS DIVERSES.**  
(Campagnes, Mesures, actions d'éclat, décorations, etc.)

Dans l'armée active.      Indication des corps auxquels les jeunes gens sont affectés (3).

Dans l'armée active.      Dans la disponibilité ou dans la réserve de l'armée active.

Dans l'armée territoriale et dans sa réserve.      Dans l'armée territoriale et dans sa réserve.

**LOCALITÉS SUCCESSIVES HABITÉES**  
PAR SUITE DE CHANGEMENTS DE DOMICILE OU DE RÉSIDENCE.

Dates.	Communes.	Subdivisions de régions.	D'absolu ou R résidence.
<u>Mars 1890</u>	<u>Blanc Pain</u> <u>Oran</u>	<u>Oran</u>	<u>D</u>

Dans la disponibilité ou dans la réserve de l'armée active.      Numéro au contrôle spécial de recrutement. 13

Dans l'armée territoriale et dans sa réserve.      ÉPOQUE À LAQUELLE L'HOMME DOIT PASSER DANS :

la disponibilité de l'armée active.	la réserve de l'armée active.	l'armée territoriale.	la réserve de l'armée territoriale.	DATE de la LIBÉRATION du service militaire.
		<u>1<sup>er</sup> 9<sup>bre</sup> 1890</u> <u>1893</u>	<u>1<sup>er</sup> 9<sup>bre</sup> 1896</u> <u>1899</u>	<u>1<sup>er</sup> 9<sup>bre</sup> 1902</u>

libéré définit. le 1<sup>er</sup> 9<sup>bre</sup> 1902

(1) Le degré d'instruction générale sera indiqué conformément aux prescriptions de l'instruction du 26 novembre 1872.  
(2) L'instruction militaire sera indiquée par les mots : exercé ou non exercé. On comprendra comme non exercé tous les hommes n'ayant pas passé au drapeau.  
(3) Pour les hommes compris dans la 4<sup>e</sup> partie de la liste, l'indication à porter est : Service auxiliaire.